



Bénévoles Sans Frontières
متطوعون بلا حدود

Association pour les enfants
cardiaques démunis

B. S. F.

CHARTRE DU BENEVOLE

1. Les bénévoles doivent s'engager à assurer leur fonction avec régularité et exactitude.

2. Principes à adopter :

- le respect des opinions, religieuses et autres, de la personne accompagnée ;
- respect de la dignité et de l'intimité du malade ;
- discrétion et confidentialité ;
- aucune interférence dans les soins : donc pas de « geste médical », même sur sollicitation ;
- ne pas se substituer aux soignants ;
- ne pas se substituer aux familles.

3. Participer au groupe des bénévoles :

- un groupe de parole mensuel (éventuellement en présence d'une psychologue) ;
- des rencontres occasionnelles d'informations médicales.

Le bénévole s'engage à suivre cette charte.

Si le bénévole quitte l'association, il s'engage à rendre la clef de la salle de jeux ainsi que le badge fourni par B.S.F.

Marrakech, le

Nom du bénévole

Signature

Association Bénévoles Sans Frontières

Ecole HEEC, Avenue Allal Fassi, Rue Ibn Oubeida El Jarah – Marrakech

Mail : bsf.marrakech@gmail.com - site : www.bsfmarrakech.com

GSM : +212 700 139 048 ou +212 633 154 433